

Le club Rando Fantaisie, affilié à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFR), est animé par une équipe de bénévoles constituant le Groupe d'Animation (GA).

Le GA propose des activités selon un calendrier remis au cours de réunions périodiques qui se tiennent au Domaine de Fantaisie le soir en semaine.

L'affiliation du club à la FFR impose que ses adhérents possèdent une licence pour pratiquer la randonnée.

Le Domaine de Fantaisie prend en charge l'envoi des demandes de licence à la FFR.

Les mineurs ne peuvent participer aux activités que s'ils sont accompagnés par un de leur représentant légal pendant celles-ci.

Une randonnée en Gironde est organisée environ 3 dimanches par mois.

Ces randonnées font approximativement entre 14 et 22 km et sont entrecoupées d'un pique-nique sorti du sac à dos.

Quelques-unes de ces randonnées permettent aussi de s'arrêter après avoir parcouru environ 10 à 12 km.

Le RV se fait à 8h15 au Domaine de Fantaisie (sauf consigne particulière indiquée sur le calendrier) afin de partir en voitures à 8h30 vers le lieu de la randonnée. Le covoiturage est bien sûr conseillé.

Cet horaire fixe ne nécessite aucune inscription préalable à ces randonnées, sauf pour quelques-unes qui sont accompagnées d'une activité payante (exemple : visite d'un site, restaurant à la place du pique-nique,...).

Pour découvrir l'activité avant de s'inscrire au club, il est possible de faire 2 randonnées d'essai.

Quelques séjours en week-end sont aussi organisés tout au long de l'année :

- en montagne (essentiellement dans les Pyrénées), avec un dénivelé positif allant jusqu'à environ 1000 m par jour,

- en montagne, en période hivernale, avec des raquettes à neige,

- en plaine hors Gironde (exemple : Dordogne, Ile de Ré,...).

Ces séjours nécessitent une inscription préalable avec paiement d'un acompte car ils font l'objet de réservations pour les hébergements.

Les inscrits doivent participer à une réunion d'information organisée avant chacun de ces séjours.

Pour ces deux premières activités, un équipement approprié à la saison et au lieu est indispensable : sac à dos, chaussures de randonnée, vêtements de protection,...

Enfin, de la marche rapide au bois du Burck de Mérignac est proposée les mardis et jeudis matin au départ du Domaine de Fantaisie (horaires variables selon la période de l'année).

D'une durée d'environ 1h30, cette activité ne nécessite pas de prendre une licence FFR, mais l'adhésion à l'activité « randonnée » du Domaine de Fantaisie est nécessaire.

Un certificat médical, dont le format est imposé par le club, est obligatoire pour l'inscription à l'activité « randonnée ».

L'adhésion à l'activité « randonnée » implique le respect de la charte de Rando Fantaisie disponible à l'accueil du Domaine de Fantaisie et sur le site Internet du club.

Les réunions périodiques sont régulièrement suivies d'un moment convivial (exemple : apéritif dînatoire sous forme d'auberge espagnole).

D'autres moments conviviaux peuvent aussi être proposés par le GA dans ou hors des locaux du Domaine de Fantaisie.

L'adresse mail et le numéro de téléphone portable de chacun des adhérents doivent être mis à la disposition du GA afin qu'il puisse les informer des modifications de dernière minute (exemple : annulation randonnée suite à une alerte météo).